

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 JUIN 2022**

**Délibération n° D-2022-260**

**Demande de financement - Port Boinot - Requalification-  
réhabilitation de la Maison Patronale et de la Fabrique -  
Communauté d'Agglomération du Niortais**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21/06/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 30/06/2022

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

**Secrétaire de séance :** Baptiste DAVID

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, ayant donné pouvoir à Madame Yvonne VACKER

**Pôle Cadre de Vie et Aménagement  
Urbain**

**Demande de financement - Port Boinot -  
Requalification-réhabilitation de la Maison Patronale  
et de la Fabrique - Communauté d'Agglomération du  
Niortais**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de l'opération Port-Boinot, engagée depuis 2018, la Ville de Niort a décidé de procéder à la réhabilitation des patrimoines de la Maison Patronale et de la Fabrique.

La Maison patronale sera destinée à accueillir un établissement de restauration de type bistronomique, tandis que la Fabrique intégrera des espaces modulables pour des rencontres de professionnels, institutionnels, du secteur associatif et du grand public.

La poursuite des études entre les porteurs de projets, l'équipe de maîtrise d'œuvre et la Ville de Niort a fait l'objet d'ajustements programmatiques, sur les deux bâtiments. Cela a conduit à finaliser les travaux nécessaires qui feront l'objet d'une prochaine consultation des entreprises.

Des financements de l'Etat et du Département ont déjà été accordés à hauteur de 1 130 000 €.

Des financements complémentaires peuvent être sollicités auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais, cette opération s'inscrivant dans l'axe 1 du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 3<sup>ème</sup> génération (soutien aux cœurs de ville, commerces).

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Honoraires de maîtrise d'œuvre	628 461,00	Etat FNADT et DSIL (obtenus)	480 000,00
Travaux	4 414 580,00	Fonds Friches (obtenu)	350 000,00
		Département-CDAT (obtenu)	300 000,00
		CAN/PACT 3 (à solliciter)	450 000,00
		Ville de Niort	3 463 041,00
Total .....	5 043 041,00	Total .....	5 043 041,00

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement présenté ci-dessus ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais une subvention d'un montant de 450 000,00 € et à signer les documents afférents.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Elmano MARTINS